

# Logique

Logique des propositions  
Algèbre de Boole  
Méthodes de simplification des fonctions booléennes

1

## Objectifs

- Traiter formellement les notions de vérité et de fausseté
- Formaliser ce qu'on appelle le « raisonnement logique » ou la « déduction logique »

2

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemple

- Tous les mardis je vais au cinéma
- Ce soir je vais au cinéma
- Quel jour sommes-nous ?

3

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Une énigme policière

- Un meurtre a été commis au laboratoire, le corps se trouve dans la salle de conférences...
- On dispose des informations suivantes :
  - La secrétaire déclare qu'elle a vu l'ingénieur dans le couloir qui donne sur la salle de conférences
  - Le coup de feu a été tiré dans la salle de conférences, on l'a donc entendu de toutes les pièces voisines
  - L'ingénieur affirme n'avoir rien entendu
- On souhaite démontrer que **si la secrétaire dit vrai, alors l'ingénieur ment**

4

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Logique des propositions : syntaxe

- On définit :
  - Les **propositions** : a, b, c, ...
  - Les **constantes** : Vrai et Faux
  - Les **connecteurs** :
    - $\wedge$  (conjonction)
    - $\vee$  (disjonction)
    - $\neg$  (négation)
    - $\supset$  (implication)

5

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Construction d'une formule

- Une proposition est une **formule**
- Si X et Y sont des formules,  
alors  $\neg X$ ,  $X \vee Y$ ,  $X \wedge Y$ ,  $X \supset Y$  sont des formules
- On utilise les parenthèses pour lever des ambiguïtés
- Exemples:
  - $a \wedge (c \vee \neg d)$
  - $(a \vee b) \supset \neg c$

6

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Logique des propositions : sémantique

- Les formules sont interprétées dans  $\{\text{Vrai}, \text{Faux}\}$
- On définit l'interprétation associée à chaque connecteur (conjonction, disjonction, implication, négation) grâce aux **tables de vérité**

7

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Table de vérité de l'opérateur ET

X	Y	$X \wedge Y$
Vrai	Vrai	Vrai
Vrai	Faux	Faux
Faux	Vrai	Faux
Faux	Faux	Faux

Les deux doivent être vrais pour que le ET soit vrai

8

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Table de vérité de l'opérateur OU

X	Y	$X \vee Y$
Vrai	Vrai	Vrai
Vrai	Faux	Vrai
Faux	Vrai	Vrai
Faux	Faux	Faux

Il suffit que l'un des deux soit vrai pour que le OU soit vrai

9

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Table de vérité de l'opérateur NON

X	$\neg X$
Vrai	Faux
Faux	Vrai

10

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Table de vérité de l'opérateur implique

X	Y	$X \supset Y$
Vrai	Vrai	Vrai
Vrai	Faux	Faux
Faux	Vrai	Vrai
Faux	Faux	Vrai

$X \supset Y$  signifie que si X est vrai alors Y est vrai  
Le faux implique n'importe quoi

11

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Autre définition de l'implication

- On peut aussi définir l'implication en disant :  $X \supset Y = \neg X \vee Y$
- On retrouve la même table de vérité :

X	Y	$\neg X$	$\neg X \vee Y$
Vrai	Vrai	Faux	Vrai
Vrai	Faux	Faux	Faux
Faux	Vrai	Vrai	Vrai
Faux	Faux	Vrai	Vrai

12

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Définition de l'équivalence

- $X \Leftrightarrow Y = (X \supset Y) \wedge (Y \supset X)$
- X est une **condition nécessaire et suffisante** pour Y, et on dit X **si et seulement si** Y
- Y est une **condition nécessaire et suffisante** pour X, et on dit Y **si et seulement si** X

13

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Conditions nécessaires et suffisantes

- Lorsqu'on écrit  $X \supset Y$  :
  - X est une **condition suffisante** de Y, et on dit X **seulement si** Y
  - Y est une **condition nécessaire** de X, et on dit Y **si** X
- Dérivable  $\supset$  continue
  - Si une fonction est dérivable alors elle est continue
  - Mais une fonction continue n'est pas nécessairement dérivable
- Mardi  $\supset$  cinéma – (Tous les mardis je vais au cinéma)
  - Si on est mardi, alors je vais au cinéma
  - Mais si je vais au cinéma, on n'est pas nécessairement mardi

14

N. Guin – F. Zara

## Définition du OU-exclusif

- Le OU logique est dit *inclusif*.
- Le OU exclusif est celui du langage courant : fromage *ou* dessert.

X	Y	X OU-ex Y
V	V	F
V	F	V
F	V	V
F	F	F

Le OU-ex est vrai si l'un des deux est vrai **mais pas les deux en même temps**  
(c'est le contraire de l'équivalence)

15

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Propriétés des formules

- Une formule est **valide** si elle est toujours vraie (quelque soit l'interprétation)
- Une formule est **consistante** s'il existe une interprétation dans laquelle elle est vraie. Elle est **inconsistante** dans le cas contraire
- Problème : étant donnée une formule,  
est-elle valide ? consistante ?
- Exemple : que dire de la formule  $(a \supset b) \supset (\neg b \supset \neg a)$  ?

16

N. Guin – F. Zara



## Dressons la table de vérité

Que dire de la formule  $(a \supset b) \supset (\neg b \supset \neg a)$  ?

a	b	$a \supset b$	$\neg b$	$\neg a$	$\neg b \supset \neg a$	$(a \supset b) \supset (\neg b \supset \neg a)$
V	V	V	F	F	V	V
V	F	F	V	F	F	V
F	V	V	F	V	V	V
F	F	V	V	V	V	V

17

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Conclusion

Que dire de la formule  $(a \supset b) \supset (\neg b \supset \neg a)$  ?

- Quelles que soient les valeurs de a et b, cette formule est toujours vraie. Elle est donc **valide**.
- On peut montrer également que  $(\neg a \supset \neg b) \supset (b \supset a)$
- C'est la **contraposée** des mathématiques

18

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Règles de transformation (1)

- Toutes les formules qui suivent sont valides. Elles sont utiles pour simplifier des formules. Elles peuvent se démontrer en établissant leurs tables de vérité.
- $X \vee \neg X = V$  (tiers exclu)
- $X \wedge \neg X = F$  (contradiction)
- $\neg \neg X = X$  (involution)
- $X \vee X = X \wedge X = X$  (idempotence)

19

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Règles de transformation (2)

- $\neg V = F, \neg F = V$
- $F \wedge X = F, V \wedge X = X, F \vee X = X, V \vee X = V$ 
  - Faux est élément neutre pour le OU et absorbant pour le ET
  - Vrai est élément neutre pour le ET et absorbant pour le OU
- $X \wedge (X \vee Y) = X, X \vee (X \wedge Y) = X$  (absorption)
- $X \vee (\neg X \wedge Y) = (X \vee \neg X) \wedge (X \vee Y) = X \vee Y$
- $X \supset Y = \neg X \vee Y$

20

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Règles de transformation (3)

- Lois de De Morgan :
  - $\neg(X \vee Y) = \neg X \wedge \neg Y$
  - $\neg(X \wedge Y) = \neg X \vee \neg Y$
- $((X \supset Y) \wedge X) \supset Y$  (modus ponens)
- $((X \supset Y) \wedge \neg Y) \supset \neg X$  (modus tollens)
- $(X \supset Y) = (\neg Y \supset \neg X)$  (contraposition)

21

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Règles de transformation (4)

- Commutativité et associativité de  $\vee$  et  $\wedge$ 
  - $X \vee Y = Y \vee X$ ,  $X \wedge Y = Y \wedge X$
  - $X \vee (Y \vee Z) = (X \vee Y) \vee Z = X \vee Y \vee Z$
  - $X \wedge (Y \wedge Z) = (X \wedge Y) \wedge Z = X \wedge Y \wedge Z$
- Distributivité de  $\vee$  par rapport à  $\wedge$  et de  $\wedge$  par rapport à  $\vee$ 
  - $X \vee (Y \wedge Z) = (X \vee Y) \wedge (X \vee Z)$ ,  $X \wedge (Y \vee Z) = (X \wedge Y) \vee (X \wedge Z)$
- Transitivité de  $\supset$ 
  - $((X \supset Y) \wedge (Y \supset Z)) \supset (X \supset Z)$

22

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Règles de transformation (5)

- $F \supset X = V$       avec  $F \supset X = \neg F \vee X = V \vee X$
- $V \supset X = X$       avec  $V \supset X = \neg V \vee X = F \vee X$
- $X \supset F = \neg X$       avec  $X \supset F = \neg X \vee F$
- $X \supset V = V$       avec  $X \supset V = \neg X \vee V$

23

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemple d'application des règles de transformation

- $\neg(p \supset q)$   
=  $\neg(\neg p \vee q)$   
=  $\neg\neg p \wedge \neg q$   
=  $p \wedge \neg q$

24

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Retour sur l'énigme policière

- Un meurtre a été commis au laboratoire, le corps se trouve dans la salle de conférences...
- On dispose des informations suivantes :
  - La secrétaire déclare qu'elle a vu l'ingénieur dans le couloir qui donne sur la salle de conférences
  - Le coup de feu a été tiré dans la salle de conférences, on l'a donc entendu de toutes les pièces voisines
  - L'ingénieur affirme n'avoir rien entendu
- On souhaite démontrer que **si la secrétaire dit vrai, alors l'ingénieur ment**

25

N. Guin – F. Zara

## Formalisation en calcul des propositions

- On dispose des informations suivantes :
  - La secrétaire déclare qu'elle a vu l'ingénieur dans le couloir qui donne sur la salle de conférences
  - Le coup de feu a été tiré dans la salle de conférences, on l'a donc entendu de toutes les pièces voisines
  - L'ingénieur affirme n'avoir rien entendu
- On souhaite démontrer que si la secrétaire dit vrai, alors l'ingénieur ment

- $p$  : la secrétaire dit vrai
- $q$  : l'ingénieur était dans le couloir au moment du crime
- $r$  : l'ingénieur était dans une pièce voisine de la salle de conférences
- $s$  : l'ingénieur a entendu le coup de feu
- $t$  : l'ingénieur dit vrai

26

N. Guin – F. Zara

## Résolution de l'énigme

La secrétaire déclare qu'elle a vu l'ingénieur dans le couloir qui donne sur la salle de conférences :  
 $p \supset q$  et  $q \supset r$

Le coup de feu a été tiré dans la salle de conférences, on l'a donc entendu de toutes les pièces voisines :  $r \supset s$

L'ingénieur affirme n'avoir rien entendu :  $t \supset \neg s$

On souhaite démontrer que si la secrétaire dit vrai, alors l'ingénieur ment :  $(p \supset \neg t)$

p : la secrétaire dit vrai

q : l'ingénieur était dans le couloir au moment du crime

r : l'ingénieur était dans une pièce voisine de la salle de conférences

s : l'ingénieur a entendu le coup de feu

t : l'ingénieur dit vrai

Il s'agit de prouver la validité de la formule :

$$(p \supset q \wedge q \supset r \wedge r \supset s \wedge t \supset \neg s) \supset (p \supset \neg t)$$

27

N. Guin – F. Zara

## Démonstration

$$(p \supset q \wedge q \supset r \wedge r \supset s \wedge t \supset \neg s) \supset (p \supset \neg t)$$

- Rappel :  $X \supset Y$  est faux si **X vrai** et **Y faux** (table de vérité)
- Ainsi la formule ne peut être fautive que si
  - $(p \supset \neg t)$  est faux, soit p et t vrais (avec  $p \supset \neg t = \neg p \vee \neg t = \neg(p \wedge t)$ )
  - la **prémisse est vraie**, soit toutes les implications vraies

28

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Démonstration

$$(p \supset q \wedge q \supset r \wedge r \supset s \wedge t \supset \neg s) \supset (p \supset \neg t)$$

- Ainsi la formule ne peut être fausse que si
  - p et t vrais : la secrétaire et l'ingénieur disent vrai
  - toutes les implications vraies :
    - $t \supset \neg s$  : Comme t doit être vrai (l'ingénieur dit vrai), s doit être faux (l'ingénieur n'a pas entendu le coup de feu),
    - $q \supset r$  : donc r faux (l'ingénieur n'était pas dans une pièce voisine de la salle de conférences), donc q faux (l'ingénieur n'était pas dans le couloir au moment du crime)
    - $p \supset q$  : donc p faux (la secrétaire ne dit pas vrai)
- il y a contradiction !!!

29

## Applications de la logique en informatique

- **En algorithmique** : nier des conditions, spécifier des invariants, des pré-conditions et des post-conditions
- **En architecture** : réalisation de toute fonction de traitement de code binaire à partir des seules portes logiques binaires OU, ET, NON (électronique numérique)
- **En base de données** : interprétation logique des BD, logique pour l'interrogation des BD, expression des contraintes d'intégrité, BD déductives
- **En Intelligence Artificielle** : représentation des connaissances, systèmes experts

30

Licence Lyon1 - UE LIF3 N. Guin - F. Zara

## Algèbre de Boole

- En informatique, on utilise plutôt 1 (tension haute) à la place de Vrai, et 0 (tension basse) à la place de Faux

A	B	$\neg A$	$A \wedge B$	$A \vee B$
1	1	0	1	1
1	0	0	0	1
0	1	1	0	1
0	0	1	0	0

31

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Les connecteurs en Algèbre de Boole

- On obtient les relations suivantes :
  - $\neg X = 1 - X$  qu'on notera  $\overline{X}$
  - $X \wedge Y = X \cdot Y$
  - $X \vee Y = \min(X + Y, 1)$  qu'on notera  $X + Y$
- On remplace  $X \supset Y$  par  $\neg X \vee Y$ , soit  $\overline{X} + Y$

32

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara



## Ecriture des règles de transformation en algèbre de Boole (1)

- $X + \bar{X} = 1$ ,  $X \cdot \bar{X} = 0$  (tiers exclu, contradiction)
- $\overline{\overline{X}} = X$ ,  $X + X = X$ ,  $X \cdot X = X$  (involution, idempotence)
- $\overline{0} = 1$ ,  $\overline{1} = 0$
- $X + 0 = X$ ,  $X \cdot 0 = 0$ ,  $X + 1 = 1$ ,  $X \cdot 1 = X$  (éléments neutres et absorbants)
- $X \cdot (X + Y) = X$ ,  $X + X \cdot Y = X$  (absorption)
- $X + \bar{X} \cdot Y = X + Y$
- $\overline{X + Y} = \bar{X} \cdot \bar{Y}$ ,  $\overline{X \cdot Y} = \bar{X} + \bar{Y}$  (De Morgan)

33

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Ecriture des règles de transformation en algèbre de Boole (2)

- $X + Y = Y + X$ ,  $X \cdot Y = Y \cdot X$  (commutativité)
- $X + (Y + Z) = (X + Y) + Z = X + Y + Z$  (associativité)
- $X \cdot (Y \cdot Z) = (X \cdot Y) \cdot Z = X \cdot Y \cdot Z$  (associativité)
- $X \cdot (Y + Z) = X \cdot Y + X \cdot Z$  (distributivité)
- $X + Y \cdot Z = (X + Y) \cdot (X + Z)$  (distributivité)  
 $= X \cdot X + X \cdot Z + Y \cdot X + Y \cdot Z = X + Y \cdot Z + X \cdot (Z + Y)$

34

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Fonctions booléennes

- En algèbre de boole, on parle de **fonctions booléennes** plutôt que de formules.
- Exemple :  $F = a(b+\bar{c})+bc\bar{a}$
- On peut aussi définir une fonction booléenne à partir de sa table de vérité

35

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemple : une fonction « majorité »

a	b	c	M
0	0	0	0
0	0	1	0
0	1	0	0
0	1	1	1
1	0	0	0
1	0	1	1
1	1	0	1
1	1	1	1

$$M = \bar{a}bc + a\bar{b}c + ab\bar{c} + abc$$

36

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Pourquoi simplifier une fonction booléenne ?

- Pour dresser plus facilement sa table de vérité afin de :
  - Déterminer la validité de la fonction
  - La comparer avec une autre fonction
- Pour concevoir un circuit intégré réalisant la fonction avec le moins de portes logiques possible

37

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemple à l'aide des règles de l'algèbre de Boole

- Reprenons la fonction « majorité »
- $M = \bar{a}bc + a\bar{b}c + ab\bar{c} + abc$   
 $= bc(\bar{a}+a) + a(\bar{b}c + b\bar{c})$   
 $= bc + a(\bar{b}c + b\bar{c})$

38

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Deuxième exemple

- $F = abc + a(\overline{bc} + \overline{\overline{bc}})$   
=  $abc + ab\overline{c} + abc$   
=  $ab(c + \overline{c}) + abc$   
=  $ab + abc$   
=  $a(b + \overline{bc})$   
=  $a(b + c)$

- Peut-on trouver plus simple ?

39

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Méthodes de simplification des fonctions booléennes

- Deux méthodes permettent de simplifier plus efficacement des fonctions compliquées que la seule application des règles de l'algèbre de Boole.
- Les diagrammes de Quine
- Les tables de Karnaugh

40

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Méthode des diagrammes de Quine

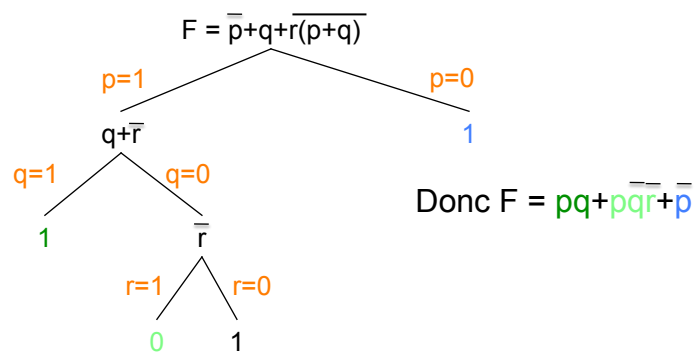
- Principe :
  - On choisit une des variables qui interviennent le plus souvent dans la fonction booléenne à simplifier
  - On considère le cas où elle vaut 0 et le cas où elle vaut 1
  - On simplifie les deux expressions obtenues
  - On itère le processus sur les deux expressions simplifiées

41

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemple – Diagramme de Quine



42

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Utilisation des diagrammes de Quine

- Les diagrammes de Quine permettent de mettre une fonction booléenne sous la forme d'une **somme de produits**
- Ils permettent aussi de vérifier la **validité d'une expression booléenne** :  
toutes les feuilles sont-elles égales à 1 ?

43

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Méthode des tables de Karnaugh

- La fonction doit être en premier lieu exprimée comme une somme de produits.
  - Pour ce faire, on utilise les règles de l'algèbre de Boole ou les diagrammes de Quine.
- On dresse ensuite une table de Karnaugh, qui est une table de vérité à deux dimensions. Sur chaque dimension on peut représenter les valeurs possibles de deux variables.

44

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Table de Karnaugh à 3 variables

Entre deux cases adjacentes, seule la valeur d'une variable change

AB \ C	00	01	11	10
0				
1				

45

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Remplir la table de Karnaugh

- On met 1 dans une case de la table si la fonction est vraie pour les valeurs des variables correspondant à cette case
- On procède à des **regroupements de 1 adjacents**
- On cherche à effectuer les groupements les plus grands afin de simplifier au maximum
- Les **regroupements** sont des rectangles de **2<sup>n</sup> termes**

46

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Retour sur la fonction « majorité »

### 1. Remplir la table

a	b	c	M
0	0	0	0
0	0	1	0
0	1	0	0
0	1	1	1
1	0	0	0
1	0	1	1
1	1	0	1
1	1	1	1

$$M = \bar{a}bc + a\bar{b}c + ab\bar{c} + abc$$

AB \ C	00	01	11	10
0			1	
1		1	1	1

47

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Retour sur la fonction « majorité »

### 2. Simplifier

AB \ C	00	01	11	10
0			1	
1		1	1	1

Donc  $F = BC + AB + AC$

C'est plus simple que ce qu'on avait trouvé avec les règles de l'algèbre de Boole

48

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara



## Table de Karnaugh à 4 variables

		BA			
		00	01	11	10
DC	00				
	01				
	11				
	10				

49

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemples de simplification sur des tables de Karnaugh à 4 variables (1)

	BA				
DC		00	01	11	10
00		0	1	1	0
01		0	1	1	0
11		0	1	1	0
10		0	1	1	0
		<b>S=A</b>			

	BA				
DC		00	01	11	10
00		1	1	1	1
01		0	0	0	0
11		0	0	0	0
10		1	1	1	1
		<b>S=C</b>			

	BA				
DC		00	01	11	10
00		0	0	0	0
01		0	0	0	0
11		0	0	1	1
10		0	0	1	1
		<b>S=DB</b>			

Ici les deux lignes sont bien adjacentes

50

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Exemples de simplification sur des tables de Karnaugh à 4 variables (2)

	BA			
DC	00	01	11	10
00	0	0	0	0
01	1	0	0	1
11	1	0	0	1
10	0	0	0	0

$S = \overline{C}A$

	BA			
DC	00	01	11	10
00	1	0	0	1
01	0	0	0	0
11	0	0	0	0
10	1	0	0	1

$S = \overline{C}A$

	BA			
DC	00	01	11	10
00	0	0	0	0
01	0	1	1	0
11	0	1	1	0
10	0	0	0	0

$S = CA$

51

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara

## Et pour 5 variables ?

	BA			
	00	01	11	10
DC	00			
	01			
	11			
	10			

$E = 0$

	BA			
	00	01	11	10
DC	00			
	01			
	11			
	10			

$E = 1$

52

Licence Lyon1 - UE LIF3

N. Guin – F. Zara